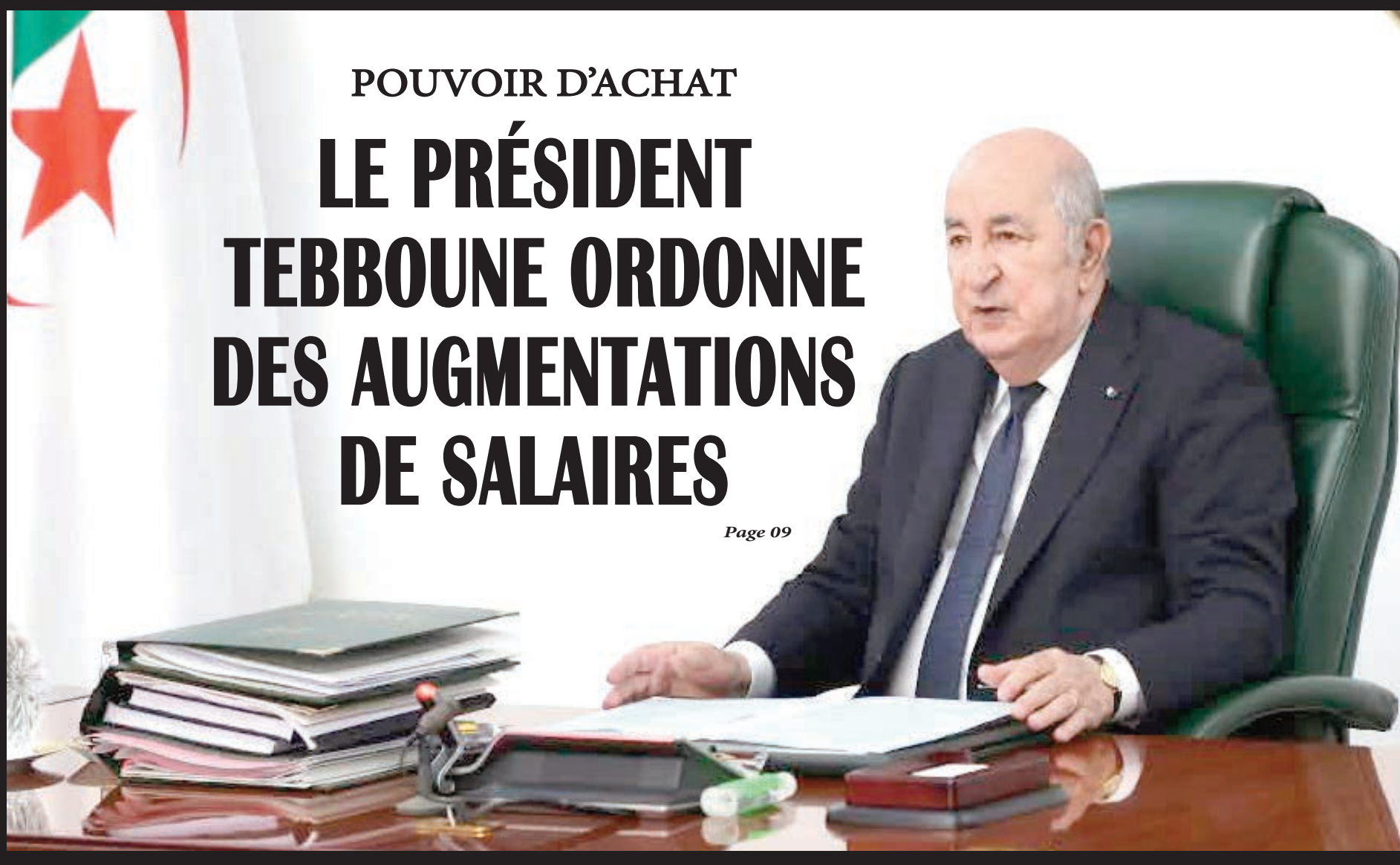


POUVOIR D'ACHAT

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Page 09



UN VIEUX RÊVE BIENTÔT EXAUCÉ GRÂCE À TEBBOUNE



Le train jusqu'à Tamanrasset en 2028

Page 07

FORMATION PROFESSIONNELLE



Stellantis salue l'ouverture de quatre nouvelles spécialités dans l'automobile

Page 03

PROGRAMMES
DE DÉVELOPPEMENT



OUCHENE PRESSE
LES SECTEURS POUR SOLDER
LES OPÉRATIONS EN COURS

Page 03

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT



LE CONTRÔLE DES PRIX
S'INTENSIFIE SUR LES MARCHÉS

Page 03

UNIVERSITÉ ORAN 2



LA GÉOCONSERVATION AU CENTRE
DES ÉCHANGES SCIENTIFIQUES

Page 04

FORMATION PROFESSIONNELLE

Stellantis salue l'ouverture de quatre nouvelles spécialités dans l'automobile



H. Nassira

L'industrie automobile ne se joue pas uniquement dans les chaînes de production. Elle se prépare aussi dans les ateliers et les établissements de formation. À Oran, le groupe Stellantis Algérie entend renforcer ce maillon à travers un nouveau partenariat avec le secteur de la formation professionnelle. Quatre spécialités de courte durée, directement liées aux métiers de l'automobile, viennent ainsi enrichir l'offre destinée aux apprentis.

Le partenariat a été officialisé dimanche à

l'occasion du lancement de la nouvelle rentrée de la formation professionnelle, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Moudjahida Zaânane Yamina de Belgaid. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de Stellantis Algérie, Badji Raoui, du directeur chargé de la gestion des affaires de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'Oran, Sidi Ahmed Belarbi, ainsi que d'un représentant du wali d'Oran.

À travers cette convention, Stellantis et le secteur de la formation professionnelle veulent rapprocher davantage les contenus péda-

gogiques des besoins réels de l'industrie automobile. L'objectif affiché est de mieux anticiper les métiers liés à l'évolution technologique du secteur, notamment dans la maintenance automobile et les services après-vente.

Quatre nouvelles spécialités

Pour le groupe automobile, le développement de l'usine Fiat de Tafraoui implique nécessairement un accompagnement en matière de compétences. La formation des jeunes figure ainsi parmi les axes mis en avant par Stellantis pour soutenir son projet industriel en Algérie.

« Vous faites partie de l'avenir industriel de l'Algérie », a lancé Badji Raoui aux apprentis présents lors de la cérémonie, les invitant à s'investir dans les formations spécialisées. Le responsable a insisté sur le rôle des compétences dans la maîtrise des processus de production et dans le respect des exigences de qualité et de sécurité.

Les quatre nouvelles spécialités de courte durée consacrées à l'industrie automobile constituent l'un des principaux résultats de cette coopération. Leur contenu, élaboré avec la contribution du groupe Stellantis et de son usine Fiat, vise à répondre de manière plus ciblée aux besoins du secteur.

Le directeur général de Stellantis Algérie a également salué les apprentis qui effectuent une partie de leur formation pratique au sein

de l'usine Fiat, considérant cette immersion professionnelle comme un élément important dans l'acquisition des compétences.

Adapter la formation aux besoins de l'industrie

Au-delà de l'ouverture de nouvelles spécialités, la convention prévoit un travail d'évaluation et d'actualisation des formations existantes. Il s'agira notamment de mesurer leur adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et d'identifier les métiers appelés à se développer avec les nouvelles technologies automobiles. La coopération prévoit également l'enrichissement des programmes pédagogiques, l'amélioration des compétences des formateurs dans les domaines de la maintenance et de l'après-vente, ainsi qu'une réflexion sur l'employabilité des diplômés de la formation professionnelle. Des actions de formation au profit des formateurs et l'organisation de séminaires consacrés au développement de la filière automobile sont également prévues. Cette rentrée d'octobre intervient dans un contexte marqué par une forte demande de formation à Oran. Quelque 20.000 candidats ont exprimé leur souhait d'intégrer un parcours de formation, alors que 12.000 postes pédagogiques ont été ouverts. Pour le secteur, l'enjeu dépasse désormais la seule capacité d'accueil : il consiste aussi à faire évoluer les formations au rythme des transformations du tissu industriel.

PRÉSCOLAIRE ET PREMIÈRE ANNÉE

Les nouveaux inscrits rejoignent les bancs de l'école

Habib Benaouda

Les enfants admis en classes d'éducation préparatoire et les élèves autorisés à intégrer exceptionnellement la première année primaire ont rejoint hier leurs établissements, après la publication des résultats sur l'Espace parents.

La rentrée scolaire s'est poursuivie hier à Oran avec l'accueil des enfants admis en classes d'éducation préparatoire et des élèves inscrits à titre exceptionnel en première année primaire au titre de l'année 2026-2027. Cette étape intervient après l'achèvement du traitement des demandes et la publication des résultats via le système d'information du secteur de l'Éducation nationale.

Selon la Direction de l'éducation d'Oran, l'ensemble des inscriptions a été effectué exclusivement à travers la plateforme numérique du secteur, conformément aux dispositions de la loi d'orientation sur l'éducation nationale. Le dispositif mis en place vise notamment à assurer la transparence du processus et l'égalité des chances dans l'accès aux places pédagogiques disponibles.



Des inscriptions encadrées par des critères précis

Pour l'éducation préparatoire, les demandes ont concerné les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Les parents pouvaient sélectionner entre une et cinq écoles primaires disposant de classes préparatoires. Pour les établissements privés, un seul choix était autorisé.

L'inscription exceptionnelle en première année primaire concernait, pour sa part, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021. Les parents pouvaient choisir une seule école, publique ou privée, sous réserve de la disponibilité de places pédagogiques.

Le traitement des demandes a été réalisé automatiquement par le système d'information, sur la base des critères réglementaires et, principalement, des capacités d'accueil disponibles. Les enfants admis en préscolaire ont

ainsi été orientés vers l'un des établissements sélectionnés par leurs parents.

Les listes affichées dans les établissements

Les résultats ont été publiés jeudi 1er octobre sur les comptes personnels des parents dans l'Espace parents. Les listes ont également été affichées dans les écoles concernées, les établissements privés ainsi que sur leurs pages respectives.

Au-delà de sa fonction préparatoire à la scolarisation, l'éducation préscolaire vise à développer progressivement les capacités linguistiques, l'expression, l'écriture, la motricité et les aptitudes cognitives de l'enfant. Des activités éducatives, récréatives et sportives favorisent également son intégration, ses capacités de communication et le travail collectif. La Direction de l'éducation rappelle enfin que toute inscription effectuée en dehors du système d'information est considérée comme nulle. Pour les enfants admis exceptionnellement en première année primaire, l'inscription sera annulée en cas de non-rejoindre de l'établissement dans un délai maximal d'un mois suivant l'annonce des résultats.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Ouchene presse les secteurs pour solder les opérations en cours



Meriem B

La consommation des crédits, l'avancement physique des projets et les règlements financiers ont été passés au crible lors d'une réunion de coordination présidée, dimanche, par le wali d'Oran. Une consigne centrale s'en dégage : achever les opérations en cours et assainir la nomenclature des programmes pour donner davantage de fluidité à l'action de développement local.

La gestion et l'état d'avancement des différents programmes de développement engagés à Oran ont été au cœur de la réunion de coordination présidée dimanche par le wali Brahim Ouchene. Une rencontre qui a réuni le

secrétaire général par intérim de la wilaya, les chefs de daïra, les présidents des assemblées populaires communales, les directeurs de l'exécutif ainsi que plusieurs cadres de la wilaya.

L'enjeu était de faire le point sur les opérations inscrites dans les différents dispositifs de financement et d'identifier les actions devant être accélérées afin de permettre leur achèvement et leur clôture.

Les crédits et l'avancement passés en revue

Plusieurs volets ont été examinés au cours de cette réunion, notamment les projets financés dans le cadre du Programme de soutien au

développement social et économique des communes, ainsi que ceux pris en charge au titre de l'ADSEC et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL).

La situation des opérations inscrites au budget de la wilaya pour l'exercice 2026 a également été présentée par les secteurs concernés, notamment l'administration locale, les travaux publics, l'éducation, la protection civile, l'action sociale, les équipements publics, les télécommunications, la santé, l'énergie et les mines, l'habitat et la jeunesse et les sports.

Les programmes sectoriels n'ont pas été en reste. Plusieurs directions ont ainsi présenté l'état de leurs opéra-

tions, parmi lesquelles la programmation et le suivi budgétaire, les travaux publics, les équipements publics, l'éducation, les transports, l'urbanisme, la santé, l'emploi, les forêts, la culture et la protection civile.

Mettre de l'ordre dans la nomenclature

Au-delà de la présentation des projets, la réunion a surtout permis d'établir un état des lieux de leur consommation financière et de leur avancement physique. La situation des paiements ainsi que le bilan de l'individualisation des opérations ont également été examinés.

À l'issue de cette revue, le wali a donné des instructions pour accélérer l'achèvement de l'ensemble des opérations et procéder à leur clôture. Il s'agit notamment de parvenir à une meilleure maîtrise de la nomenclature des programmes, en mettant à jour les opérations réalisées et en dégageant une vision plus claire des projets restant à prendre en charge.

Cette démarche doit, selon les orientations données lors de la réunion, contribuer à fluidifier la conduite des projets de développement et à améliorer l'impact des programmes engagés sur le cadre de vie des citoyens.

DU POUVOIR D'ACHAT

Le contrôle des prix s'intensifie sur les marchés

S Hadjar

La pression se maintient sur les circuits de commercialisation à Oran. Les services de la direction du commerce ont engagé une nouvelle série d'opérations de contrôle dans les marchés de gros et de détail, avec une priorité accordée aux produits de large consommation et, particulièrement, à la pomme de terre. En ligne de mire : le respect du prix plafonné et la régularité des circuits d'approvisionnement.

Sur le terrain, les agents de contrôle et de répression des fraudes, accompagnés des services de sécurité, procèdent à des inspections dans plusieurs espaces commerciaux. Ces sorties permettent de suivre les prix pratiqués et de vérifier la conformité des opérations de commercialisation, dans un contexte où la maîtrise des prix demeure un enjeu central pour les consommateurs.

La pomme de terre sous surveillance

Une attention particulière est accordée aux grossistes en pomme de terre. Les équipes de contrôle vérifient notamment l'application de la décision portant plafonnement du prix de ce produit de large consommation. Le dispositif vise à empêcher les dépassements et à assurer une meilleure maîtrise des prix tout au long de la chaîne de distribution. Les contrôleurs examinent également les conditions d'approvisionnement et de distribution des autres produits essentiels, à la recherche d'éventuels déséquilibres pouvant affecter la disponibilité des marchandises ou leur acheminement vers les différents points de vente.

Suivi rapproché du marché

Ces opérations, menées sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene, s'inscrivent dans le dispositif local de régulation et de surveillance du marché. Elles portent à la fois sur les niveaux de prix et sur le fonctionnement des circuits de distribution. La direction du commerce entend ainsi maintenir une présence régulière sur le terrain afin de détecter rapidement les éventuelles anomalies et de veiller au respect des règles encadrant la commercialisation des produits de large consommation. La surveillance des prix et de l'approvisionnement se poursuit ainsi au niveau des différents espaces commerciaux de la wilaya.

ENSEIGNEMENT DU JOURNALISME

L'anglais s'impose dans les métiers de l'information

Meriem B

Un training day national consacré à l'English-Medium Instruction (EMI) a réuni, samedi en ligne, des universitaires de plusieurs régions du pays autour d'un enjeu désormais incontournable : préparer les futurs journalistes à évoluer dans un espace médiatique mondialisé, où la maîtrise de l'anglais conditionne de plus en plus l'accès aux sources et aux savoirs.

La formation journalistique est appelée à composer avec une nouvelle réalité : celle d'un espace médiatique sans frontières, où l'information circule en temps réel et où l'anglais occupe une place centrale dans l'accès aux sources, aux travaux scientifiques et aux pratiques professionnelles. C'est dans cette perspective que s'est tenue, samedi 3 octobre, une journée nationale de formation en ligne consacrée à l'« English-Medium Instruction (EMI) for Journalism Education », sous l'égide du laboratoire SIGMA de l'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella.

Organisée par Dr Ouafa Ouarniki, maître de conférences à l'Université Ziane Achour de

Djelfa, la rencontre a rassemblé des enseignants et chercheurs de plusieurs universités algériennes, notamment de Batna, Biskra, Chlef, Constantine, Tébessa et Médéa. Au centre des échanges : les méthodes permettant d'intégrer progressivement l'anglais dans l'enseignement des disciplines journalistiques et de rapprocher les apprentissages linguistiques des exigences concrètes du métier.

Un défi pédagogique et institutionnel

Dans son allocution d'ouverture, Pr Ibtissem Rais Ali, directrice du laboratoire SIGMA, a rappelé que le journalisme évolue désormais dans des environnements numériques multilingues, imposant aux futurs professionnels comme aux chercheurs des compétences linguistiques et pédagogiques renforcées.

Mais le passage à l'EMI ne va pas sans difficultés. Le contexte universitaire algérien, marqué par la coexistence de plusieurs langues, s'accompagne d'écarts dans les niveaux d'anglais aussi bien chez les étudiants que chez les enseignants. À cela s'ajoutent la

maîtrise parfois insuffisante du vocabulaire spécialisé, les difficultés liées à l'écriture académique et le besoin de renforcer la formation en pédagogie numérique et linguistique.

Pour Pr Rais Ali, l'enjeu est précisément de transformer ces contraintes en pistes de travail. Le laboratoire SIGMA entend ainsi favoriser un dialogue entre chercheurs, enseignants et décideurs afin de contribuer à l'émergence d'une approche nationale de l'enseignement du journalisme en anglais, suffisamment souple pour tenir compte de la diversité des contextes universitaires.

De la langue aux pratiques de la newsroom

L'intérêt de cette rencontre réside également dans son approche résolument professionnelle. Le programme n'a pas réduit l'EMI à l'apprentissage de l'anglais, mais l'a directement articulé aux compétences propres au journalisme.

Les communications ont ainsi porté sur la prise de notes et le traitement de l'information, la synthèse, la conduite d'interviews, la rédaction de contenus d'actualité et le déve-

loppement de la lecture critique. D'autres interventions ont exploré le décodage du discours journalistique à travers la métaphore et l'ironie dans les titres, ainsi que les moyens de développer les compétences d'interview lorsque le niveau linguistique demeure limité.

Pour Dr Ouafa Ouarniki, l'objectif est clair : faire de l'anglais non pas un obstacle supplémentaire dans le parcours universitaire, mais un véritable outil d'ouverture. La maîtrise de cette langue doit notamment permettre aux étudiants en journalisme, communication et information d'accéder plus largement aux sources internationales, d'élargir leurs possibilités de recherche et de porter les problématiques de leur société au-delà des frontières.

Les travaux se sont poursuivis par un échange avec les intervenants et les participants autour du lien entre compétences linguistiques, savoir-faire journalistiques et développement professionnel. Une réflexion qui pourrait contribuer à nourrir les futures démarches de formation des enseignants et à accompagner l'évolution de l'enseignement du journalisme dans les universités algériennes.

UNIVERSITÉ ORAN 2

La géoconservation au centre des échanges scientifiques

Sarah M

De la connaissance à la conservation, puis à la valorisation. Le patrimoine géologique algérien était au centre d'une journée d'étude nationale organisée, dimanche, à l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, autour des « défis scientifiques et perspectives en matière de patrimoine géologique et de géoconservation ». Une rencontre qui a réuni chercheurs, universitaires et représentants de plusieurs institutions autour d'un enjeu désormais étroitement lié à la préservation du patrimoine naturel et au développement durable.

Organisée à la salle de conférences « M'hamed Amour » de la Faculté des sciences de la Terre et de l'Univers (FSTU), cette rencontre scientifique a rassemblé des enseignants-chercheurs et spécialistes de l'Université Oran 2 ainsi que de plusieurs universités et institutions nationales, notamment de Bab Ezzouar, Constantine, Sétif, Alger, Tlemcen, Annaba, Batna et Tébessa.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du recteur de l'Université Oran 2, Pr Ahmed Chaalel, des vice-recteurs, du doyen de la FSTU, Pr Saleh Menhoudj, ainsi que des responsables scientifiques et organisationnels de la ren-



contre. Des représentants de Sonatrach, du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) et du secteur minier ont également pris part aux travaux.

L'université au cœur de la démarche

Dans son allocution d'ouverture, le recteur a mis en avant l'importance accordée aux domaines de la géologie et des mines dans la politique de recherche scientifique, soulignant la responsabilité de l'université dans l'accompagnement de cette dynamique à travers la formation, la recherche et l'expertise.

L'enjeu est surtout de faire en sorte que les connaissances produites dans les laboratoires et les universités puissent dé-

passer le cadre académique pour contribuer à la prise de décision. Les recommandations issues des rencontres scientifiques sont ainsi appelées à se traduire en propositions concrètes au profit des institutions et des secteurs concernés.

À travers cette démarche, le patrimoine géologique est appréhendé non seulement comme un objet d'étude scientifique, mais également comme une composante du patrimoine naturel national susceptible d'être protégée et valorisée dans une perspective de développement durable.

Trois axes scientifiques

Les travaux ont été articulés autour de trois ateliers spécialisés consacrés à la stratigraphie et à la paléontologie, à la

dynamique terrestre ainsi qu'à la géologie appliquée et aux ressources en eau. Ces espaces d'échanges ont permis de mettre en commun des travaux et des expériences portant notamment sur la connaissance, la documentation et la conservation des sites géologiques.

La diversité des territoires évoqués donne toute sa mesure à l'enjeu. Du Hoggar aux Aurès, en passant par le Nord-Ouest et le Grand Sud, l'Algérie dispose d'une diversité géologique qui constitue un potentiel scientifique et patrimonial considérable.

La rencontre a également été marquée par la signature d'une convention de coopération entre l'Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed et l'Institut hydroclimatique de formation et de recherche, destinée à renforcer les échanges scientifiques, le partage des compétences et la coopération académique. Au terme de cette journée, les participants ont appelé à la mise en place d'une feuille de route consacrée à la protection des sites géologiques et à la promotion de la géotourisme. Les recommandations formulées devraient ainsi contribuer à mieux articuler recherche scientifique, conservation du patrimoine naturel et valorisation durable des richesses géologiques du pays.

OLÉICULTURE - MOUCHE DE L'OLIVE

Les agriculteurs appelés à privilégier les traitements ciblés

H. Benaouda

À quelques semaines du lancement de la récolte, la pression monte dans les oliveraies de la wilaya d'Oran. Les producteurs redoublent de vigilance face aux ravageurs, notamment la mouche de l'olive, dont les dégâts peuvent compromettre à la fois la qualité des fruits et le rendement. Mais si la protection des vergers s'impose, les spécialistes mettent en garde contre le recours anarchique aux produits phytosanitaires, particulièrement en fin de saison.

La lutte contre la mouche de l'olive ne passe pas nécessairement par une multiplication des pulvérisations. Elle doit d'abord s'appuyer sur une surveillance régulière des arbres et une évaluation du niveau réel d'infestation, avant toute décision de traitement. Les professionnels insistent également sur le respect scrupuleux des prescriptions figurant sur les emballages des produits, notamment les doses et le délai de sécurité à observer avant la récolte.

Le délai avant récolte, une règle incontournable

Ce délai n'est pas identique pour tous les produits. Il dépend de la matière active, de sa concentration et du mode d'application. Il est donc exclu d'appliquer une durée uniforme entre le dernier traitement et la cueillette. Le respect de cette période est essentiel pour éviter la présence de résidus chimiques susceptibles d'affecter la sécurité du produit, d'autant que les olives sont directement destinées à la transformation et à la production d'huile.

Les spécialistes soulignent, par ailleurs, le rôle déterminant de l'accompagnement technique. En l'absence de conseils spécialisés, certains producteurs peuvent être tentés d'intervenir dans l'urgence, notamment lorsque l'infestation est détectée tardivement. D'où la nécessité d'un accompagnement plus étroit par les services agricoles et de la protection des végétaux.

Les professionnels préconisent, à ce titre, la lutte intégrée, fondée sur la surveillance des vergers, l'utilisation de pièges attractifs et des traitements ciblés lorsque leur nécessité est établie. Une approche qui permet de réduire l'usage des pesticides, de préserver l'équilibre de l'environnement agricole et de limiter les coûts pour les exploitants.

Préserver aussi les arbres au moment de la récolte

La qualité de la production se joue également lors de la cueillette. Les spécialistes déconseillent notamment l'usage des bâtons pour faire tomber les olives, cette pratique pouvant blesser les branches et créer des portes d'entrée aux maladies. Des techniques de récolte mieux adaptées sont ainsi recommandées afin de préserver la santé des arbres.

La filière oléicole connaît une progression à Oran, notamment à Oued Tlélat, Boutlélis, Misserghine et El Kerma. La wilaya compte environ 8 973 hectares d'oliviers, dont 7 425 hectares productifs, et a bénéficié d'un programme portant sur la plantation de 45 000 plants sur 112 hectares. La saison écoulée a enregistré une production de 98 000 quintaux d'olives de table et 31 500 quintaux destinés à la transformation, avec un rendement global supérieur à 18 quintaux à l'hectare.

Pour les professionnels, la consolidation de cette filière passe autant par l'extension des superficies que par l'amélioration des rendements et le respect de l'itinéraire technique, de la protection des arbres jusqu'à la récolte et à la transformation.

CAMPAGNE DES LABOURS ET SEMIS

Les coopératives céréalières mobilisées pour les agriculteurs

Habib Benaouda

Les services agricoles de la wilaya d'Oran renforcent leur dispositif à l'approche de la campagne des labours et semis. Des équipes de contrôle multiplient les sorties sur le terrain pour vérifier la disponibilité des semences, des engrais et des autres moyens nécessaires, tout en veillant à la prise en charge des préoccupations des agriculteurs.

Une équipe conjointe est ainsi chargée d'évaluer les moyens mobilisés par les coopératives de céréales et de légumes secs et de suivre le fonctionnement du guichet unique. L'objectif est d'identifier et de lever rapidement les contraintes susceptibles de perturber le déroulement de la campagne.

Dans ce cadre, la Coopérative des céréales et légumes secs a ouvert ses portes aux producteurs de la wilaya, leur permettant de s'approvisionner en semences de blé tendre, de blé dur et d'orge, ainsi qu'en engrais. Un accompagnement technique est également assuré

afin d'aider les agriculteurs à respecter l'itinéraire technique recommandé et à améliorer leurs rendements.

Miser sur la production locale

Cette mobilisation s'inscrit dans une stratégie visant à accroître la production et la productivité à travers le recours accru aux techniques agricoles modernes, la mécanisation et la modernisation des équipements. L'extension de l'irrigation d'appoint et le renforcement des capacités de stockage stratégique figurent également parmi les priorités.

Le blé tendre fait l'objet d'une attention particulière, avec l'objectif de développer sa production locale et de réduire la dépendance. Les services agricoles insistent, dans ce contexte, sur le respect des différentes étapes de l'itinéraire technique, considéré comme un facteur déterminant pour obtenir de meilleurs rendements.

La prévention au cœur du dispositif

En parallèle, des campagnes de sensibilisation sont menées auprès des producteurs sur la lutte contre les mauvaises

herbes qui apparaissent après les labours et semis. En concurrençant les céréales pour l'eau et la lumière, elles peuvent également favoriser l'apparition de maladies et la prolifération de ravageurs.

Les agriculteurs sont notamment sensibilisés à l'importance d'un désherbage chimique effectué au moment opportun, au bon réglage des appareils de pulvérisation et à l'interdiction des traitements par temps pluvieux.

Les recommandations concernent également les arbres fruitiers. Les producteurs sont appelés à effectuer les traitements hivernaux, éliminer les résidus d'infections, désinfecter les plaies de taille et les outils utilisés afin de limiter la propagation des maladies. Les traitements chimiques doivent être réalisés durant le repos végétatif, avant le débourrement, en évitant la pluie, les vents forts et le gel.

À travers ce dispositif, les services agricoles entendent protéger les cultures et les vergers, améliorer les rendements et permettre aux agriculteurs d'intervenir à temps pour assurer une campagne agricole réussie.

TLEMCEN

Lancement de la session d'octobre 2026 de la formation professionnelle

O.DEGUI

C'est depuis le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ahmed Griche, situé dans la commune de Mansourah, que M. Youcef Bechlaoui, wali de Tlemcen, a donné ce dimanche 4 octobre 2026 le coup d'envoi de la session de formation professionnelle d'octobre 2026. La cérémonie s'est déroulée en présence des membres du comité de sécurité, des cadres civils et militaires de la wilaya, du personnel pédagogique et administratif du secteur, des partenaires ainsi que de nombreux stagiaires et apprentis.

Prenant la parole, le wali a mis en avant l'importance stratégique de la formation professionnelle et de l'enseignement pour le développement économique et social. Selon lui, ce secteur ne se résume plus à l'obtention d'un certificat ou à l'acquisition d'une compétence : il est devenu une véritable option stratégique pour bâtir une économie produc-

tive et compétitive, promouvoir l'emploi, encourager l'entrepreneuriat et accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets d'avenir. Une ambition qui s'inscrit, a-t-il souligné, dans le sillage des transformations économiques et technologiques et des besoins du marché du travail, et qui bénéficie de l'attention particulière des plus hautes autorités du pays, sous l'égide du Président de la République. Pour garantir la réussite de cette rentrée, le chef de l'exécutif de la wilaya a indiqué que diverses mesures avaient été prises, notamment la création des conditions optimales pour la bonne marche du programme de formation. Ce dernier devrait accueillir environ 20 183 stagiaires et apprentis, répartis dans 28 établissements et répartis sur 251 spécialisations, ce qui témoigne de la diversité de l'offre et de l'engagement du secteur à répondre aux exigences du contexte économique. Le wali en a profité pour adresser un message d'encouragement aux stagiaires et apprentis, les invitant à saisir cette

opportunité pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires, et à faire preuve d'initiative et de diligence. De son côté, le directeur de la formation et de l'éducation professionnelle a salué les efforts consentis pour assurer le succès de la saison de formation, ainsi que la contribution significative des employés du secteur à son développement, conformément aux objectifs fixés et aux ressources allouées, en phase avec les exigences du développement durable et les aspirations des jeunes et du marché du travail. La journée a également été marquée par la signature de plusieurs conventions de partenariat entre différents secteurs, dont l'ADE, la DAS et la conservation des forêts, par la mise en valeur de plusieurs cadres du secteur et par le renouvellement des contrats de travail de certains de ses membres. La cérémonie s'est achevée par une exposition de divers produits fabriqués par les stagiaires des différents centres de formation professionnelle de la wilaya.

CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

17,2 kg de cannabis saisis et un réseau démantelé

O.D

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont récemment réalisé des saisies importantes de kif traité (résine de cannabis) en provenance du Maroc. L'une de ces opérations, portant sur 17,2 kilogrammes, a permis l'arrestation de deux individus dans la zone frontalière.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Direction de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen a démantelé la semaine dernière un réseau criminel organisé spécialisé dans ce trafic, et a saisi une grande quantité

de cannabis transformé venu du Maroc.

L'opération a été déclenchée à la suite d'un renseignement reçu par la BRI, faisant état d'une tentative de passage clandestin d'une quantité importante de cannabis transformé depuis le Maroc à bord d'un véhicule de tourisme. Une opération bien planifiée a permis l'arrestation du conducteur dans la zone frontalière ouest de la wilaya.

La fouille du véhicule a permis de découvrir 17,2 kg de cannabis transformé.

Poursuivant l'enquête et en étroite coordination avec le procureur compétent, un deuxième suspect a également été arrêté. À l'issue de l'enquête, les suspects ont été présentés au parquet.

UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID

Orthopédie, malformations congénitales et transplantation hépatique au menu

O.D

La Faculté de médecine de l'Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen a accueilli, en marge du 19e Congrès de l'Association arabe de chirurgie pédiatrique, un riche programme scientifique réunissant spécialistes et experts en mé-

decine et chirurgie pédiatriques. Au menu : conférences et séminaires consacrés aux dernières avancées dans la prise en charge des cas complexes.

Trois thèmes ont structuré ces rencontres : l'orthopédie pédiatrique, la transplantation hépatique chez l'enfant en Algérie et la correction chirurgicale des malformations

congénitales de l'appareil reproducteur masculin. Objectif : favoriser les échanges d'expériences et s'informer sur les techniques les plus récentes.

L'orthopédie pédiatrique a occupé une place importante, notamment pour les déformations et malformations des membres inférieurs, qui exigent un diagnostic précoce et une prise en charge spécialisée afin d'éviter des complications affectant la croissance, la motricité et la qualité de vie de l'enfant. Les séminaires étaient animés par le professeur Mahmoudi Amal, chef du service de chirurgie pédiatrique, en présence des professeurs Yazid Aboubekr Essedik, Messaoudi Saadaoui (CHU de Blida) et Baba Ahmed. Les conférences ont abordé le diagnostic, l'évaluation et les options thérapeutiques, en insistant sur l'importance d'une intervention précoce et multidisciplinaire.

La séance matinale a été consacrée à la transplantation hépatique pédiatrique en Algérie, un domaine en plein essor grâce à l'expertise nationale, qui exige une étroite collaboration entre plusieurs spécialités. Le professeur Hattri Fawzia, chef du service de chirurgie pédiatrique, a présidé la présentation.

L'hôpital universitaire de Sidi Bel Abbes a exposé les différentes étapes de la prise en charge de l'enfant candidat à une greffe, du diagnostic au suivi post-transplantation

TIARET

12 km de routes mis en service dans la daïra de Mahdia

B.H

Douze kilomètres de routes ont été mis en service dans la daïra de Mahdia (Tiaret), a-t-on appris dimanche auprès du directeur des Travaux publics, Ali Salah.

Un tronçon du chemin de wilaya 1 (CW1), long de 9 km et desservant les villes de Mahdia et de Nadoura, a ainsi été remis en service après une réhabilitation complète. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire destiné à réparer les dégâts occasionnés par les intempéries, a précisé M. Salah.

Les travaux, pour lesquels une enveloppe de 159,7 millions de dinars a été consacrée, ont porté notamment sur le reprofilage et le revêtement de la route en béton bitumineux, après correction de son tracé et son élargissement, ainsi que sur le rehaussement de certains tronçons. Une infrastructure destinée à évacuer les eaux pluviales a également été réalisée afin de remédier au problème de la stagnation des eaux de pluie qui submergeaient la route et provoquaient fréquemment l'interruption de la circulation. Par ailleurs, la nouvelle route reliant le lieudit « Ouled Hocine », dans la commune de Sebaine relevant de la daïra de Mahdia, à la RN 40, a également été mise en service sur une longueur de 3 km. Inscrit au titre du programme de soutien au développement économique et social pour l'année 2026, ce projet a été réalisé en trois mois pour un montant de 25,7 millions de dinars. Il contribuera à faciliter les déplacements des habitants de la région, notamment des élèves, tout en soutenant l'activité agricole, a souligné la même source.

حكم بالحجر

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا في أول درجة

في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى .

في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر و قبل الفصل في الموضوع

عن محكمة سفييف قسم شؤون الأسرة بتاريخ 04/02/2026 تحت فهرس رقم 157/26 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من الخير الطبي قاضي حنيقي خليل المختص في الأمراض العصبية والعقلية المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 22/02/2026 تحت رقم فهرس 24/26 وبالتالي جبر على المدعى عليه طيبي عطا الله " ابن طيبي فرج و هتاف فاطيمة المولود في 27/04/1981 بسيدي بلعباس ، وتعيين والدته المدعية "هتاف فاطيمة " مقدما عليه، مع وجوب نشر منطوق هذا الحكم للإعلام على نفقتها.

مع أمر ضابط الحالة المدنية لبديدي سيدي بلعباس" التأشير به على هامش عقد ميلاد المحجور عليه "طيبي عبد الكريم" و في سجلات الحالة المدنية ، وذلك بسعي من النيابة.

و تحميل المدعية المصاريف القضائية المقدرة بمبلغ (900) دج .

- بهذا صدر هذا الحكم ، و أفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر المحكمة بالتاريخ المذكور أعلاه، و لصحته أمضي أصله من طرفنا نحن الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس (5). أمين الضبط

05/10/2026

حكم بالحجر

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا في أول درجة

في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى

في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر و قبل الفصل في الموضوع

عن محكمة سفييف قسم شؤون الأسرة بتاريخ 04/02/2026 تحت فهرس رقم 187/26 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من الخير الطبي قاضي حنيقي خليل المختص في الأمراض العصبية والعقلية المودعة بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 22/02/2026 تحت رقم فهرس 25/26 وبالتالي جبر على المدعى عليه طيبي عبد الكريم " ابن طيبي فرج و هتاف فاطيمة المولود في 17/02/1986 ب - سيدي بلعباس ، وتعيين والدته المدعية "هتاف فاطيمة " مقدما عليه، مع وجوب نشر منطوق هذا الحكم للإعلام على نفقتها.

مع أمر ضابط الحالة المدنية لبديدي سيدي بلعباس" التأشير به على هامش عقد ميلاد المحجور عليه "طيبي عبد الكريم" و في سجلات الحالة المدنية ، وذلك بسعي من النيابة.

و تحميل المدعية المصاريف القضائية المقدرة بمبلغ (900) دج .

- بهذا صدر هذا الحكم ، و أفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر المحكمة بالتاريخ المذكور أعلاه، و لصحته أمضي أصله من طرفنا نحن الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس (5). أمين الضبط

05/10/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية معسكر - مديرية التقنين و الشؤون العامة

مصلحة الشؤون العامة - مكتب الجمعيات

إعلان إشهاري - تجديد الهيئة القيادية لجمعية ولاية

طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، وبناء على مذكرة التعديلات المودعة لدى مصالح، لقد تم تجديد المكتب التنفيذي للجمعية الولائية المسماة: "جمعية أمير لمجمعي الحليب - معسكر"، المعتمدة تحت رقم 01 بتاريخ: 07/02/2024، مقرها: مركز الترفيه العلمي "رويحي محمد"، سيدي سعيد، معسكر. إسم و لقب الرئيس الجديد: بقشور عبد الكريم. تاريخ و مكان الميلاد: 16/02/1979 بتيغنيف. العنوان: رقم 08 شارع عصامية مجاهد، تيغنيف.

05/10/2026



IN-SALAH

La formation professionnelle scelle des partenariats avec l'hydraulique et l'emploi

S.R

La cérémonie d'ouverture de la session de formation d'octobre 2026 a été marquée, dimanche dans la wilaya d'In-Salah, par la signature de conventions de partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et ceux de l'hydraulique et de l'emploi. Objectif : renforcer la

coordination entre la formation et les besoins du marché du travail. La cérémonie s'est déroulée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Badjouda Hadj El-Mehdi, en présence des autorités de la wilaya ainsi que des cadres et partenaires du secteur. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération entre la formation professionnelle et les secteurs économiques et administra-

tifs, et visent la mise en place de formations adaptées aux besoins du marché et contribuant à la qualification de la main-d'œuvre locale.

L'occasion a également permis de présenter le bilan des inscriptions à la session d'octobre 2026, de faire découvrir les différentes sections et ateliers pédagogiques du centre, et d'honorer les lauréats des épreuves régionales des Olympiades des métiers (édition 2026).

EL-OUED

84 professionnels nigériens en formation intensive dans l'agriculture

K.L

Quatre-vingt-quatre Nigériens ont intégré le dispositif de la formation professionnelle dans la wilaya d'El-Oued au titre de la session d'octobre 2026, afin de suivre une formation intensive dans des spécialités liées à l'agriculture et à l'aquaculture, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Ces professionnels, dont 50 femmes, bénéficieront pendant 45 jours d'une formation dans trois spécialités — production animale, production végétale et aquaculture — au sein des sections de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Hassani-Abdelkrim, a précisé le DFEP, Mohamed Boudjelida. L'accueil de ces stagiaires s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant la prise en charge de 500 professionnels nigériens répartis sur plusieurs wilayas du pays. Cette initiative découle des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et est placée sous la tutelle des ministères de la For-



mation et de l'Enseignement professionnel et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Elle traduit la volonté des autorités algériennes de renforcer la coopération avec les pays du Sahel, en particulier le Niger, dans les domaines de la formation et du transfert de compétences. M. Boudjelida a souligné que toutes les conditions logistiques nécessaires ont été mises en place pour que les stagiaires nigériens puissent bénéficier d'un programme axé sur des cours théoriques en salles de classe et des travaux pratiques au niveau d'une ferme pilote, sous la supervision

d'encadreurs spécialisés de l'INSFP de Hassani-Abdelkrim, qui porte le label de Centre national d'excellence agricole. L'hébergement, la restauration et l'accompagnement pédagogique ont également été assurés pour garantir le bon déroulement de ce séjour de formation. Les spécialités retenues — production animale, production végétale et aquaculture — répondent à des besoins concrets exprimés par les autorités nigériennes et correspondent aux potentialités agricoles des régions concernées. L'aquaculture, en particulier, constitue un axe de développement

prioritaire dans un contexte de rarefaction des ressources en eau et de recherche de sources alternatives de protéines. La production animale et végétale, quant à elle, vise à renforcer la souveraineté alimentaire et à soutenir les exploitations familiales. Cette session de formation intensive ne se limite pas à l'acquisition de savoir-faire techniques. Elle vise également à transmettre aux stagiaires des compétences en gestion de projet, en organisation du travail et en commercialisation des produits, afin de les préparer à devenir de véritables acteurs du développement dans leurs régions d'origine.

À l'issue de leur cursus, les bénéficiaires recevront une attestation de formation qui valorisera leur parcours professionnel. Cette action s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération entre l'Algérie et le Niger, qui couvre plusieurs secteurs, dont l'agriculture, l'énergie et l'enseignement supérieur. Elle illustre la volonté commune des deux pays de mutualiser leurs efforts pour relever les défis du développement et de la formation des jeunes générations.

EL-MEGHAÏER

10 nouveaux bus renforcent le transport urbain et suburbain

N.B

L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El-Meghaïer a été renforcée de dix nouveaux bus, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport, a-t-on appris dimanche du directeur de l'entreprise, Imad Youcef.

L'opération s'est déroulée sous la supervision et le suivi directs du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du wali d'El-Meghaïer, Nehila Laaredj, ainsi que des responsables du secteur des transports, a indiqué le responsable. Les nouveaux bus ont été acquis par le biais de l'établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV). Ce lot comprend cinq bus de 35 places



et cinq autres de 24 places. Ces acquisitions contribueront à renforcer les capacités du transport public et à améliorer les conditions de dé-

placement des citoyens, notamment grâce au renforcement des lignes urbaines et suburbaines de la wilaya.

NÂAMA

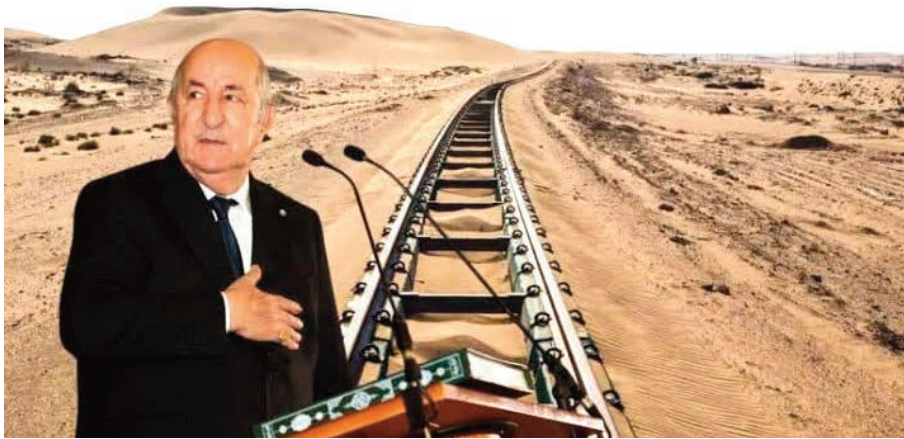
Une délégation académique malaisienne à l'Université Salhi-Ahmed

H.N

Une délégation académique composée d'enseignants et de chercheurs de l'Université nationale de Malaisie et de l'Université des sciences islamiques de Malaisie a entamé, dimanche, une visite à l'Université Salhi-Ahmed de Nâama, dans le cadre du renforcement des échanges scientifiques, académiques et de recherche dans plusieurs domaines, a indiqué le directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, Bouagada Benamar. M. Bouagada a précisé que cette visite s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à dynamiser les partenariats académiques et de recherche internationaux et à élargir le réseau de coopération entre les universités algériennes et les établissements d'enseignement supérieur à travers le monde. Cette occasion permet aux enseignants et chercheurs des deux universités d'échanger leurs expériences et compétences dans plusieurs disciplines scientifiques modernes, telles que la linguistique et l'intelligence artificielle (IA). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération conclue entre l'Université de Nâama et l'Université nationale de Malaisie, qui prévoit le développement de différents domaines de la connaissance, de l'innovation scientifique et de l'entrepreneuriat, ainsi que l'organisation d'activités scientifiques conjointes. Le programme de la visite, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre courant, comprend des conférences et des rencontres scientifiques portant notamment sur « la linguistique informatique et l'IA », « l'apprentissage profond et la vision par ordinateur explicable pour des applications intelligentes concrètes », « les systèmes de connaissances fiables et leur relation avec l'IA » et « la génération augmentée par récupération (RAG) », ainsi que sur d'autres thématiques de recherche. Ces rencontres constituent également une occasion de renforcer les possibilités de publication scientifique conjointe entre les directeurs de laboratoires, les chercheurs et les membres des corps enseignants des deux établissements.

UN VIEUX RÊVE BIENTÔT EXAUCÉ GRÂCE À TEBBOUNE

Le train jusqu'à Tamanrasset en 2028



Wassila. B

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et Ministre de la Défense nationale, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres. L'ordre du jour a porté sur le projet de loi de finances pour 2027, un exposé concernant l'accord de financement de la Banque africaine de développement (BAD) pour la réalisation du tronçon ferroviaire El Meniaa - In Salah - Tamanrasset, ainsi qu'un exposé sur le projet de réalisation de la gare de Mactaa Moulay Lahcen - Tamanrasset (sur la ligne ferroviaire Laghouat - Ghardaïa - El Meniaa - In Salah - Tamanrasset). La réunion a également abordé la récolte céréalière de la saison 2026, ainsi qu'un bilan de la mise en œuvre des conclusions des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad.

Concernant les projets de réalisation de la liaison Maqtaâ Moulay Lahcen Tamanrasset et de la ligne ferroviaire globale Laghouat - Ghardaïa - El Meniaa - In Salah - Tamanrasset, le Président de la République a ordonné le lancement immédiat des projets ferroviaires relatifs aux tronçons Laghouat - Ghardaïa - El Meniaa - In Salah - Tamanrasset, les considérant comme une priorité absolue dans le secteur des travaux publics, tout en exigeant une accélération globale des opérations de réalisation.

Le Président de la République a insisté sur la nécessité de livrer le projet dans son intégralité d'ici la fin de l'année 2028, permettant ainsi aux Algériens de voyager concrètement par train du Nord vers notre Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset.

Suite à l'approbation par la Banque africaine de développement (BAD) du financement du projet ferroviaire pour le tronçon

reliant El Meniaa à Tamanrasset, le Président de la République a chargé le ministre des Travaux publics de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur.

Il a qualifié leur performance actuelle d'héroïque à tous égards, soulignant qu'ils sont sur le point de concrétiser le rêve des Algériens, un rêve resté hors de portée des générations successives depuis l'indépendance. Avant la clôture du Conseil des ministres, un décret présidentiel portant approbation de la Charte de l'Initiative « Moyen-Orient vert », adoptée à Riyad, a été validé.

Par ailleurs, le Président de la République a chargé le ministre de l'Agriculture et le Secrétaire général du Gouvernement de consacrer un Conseil des ministres au secteur agricole, avant de clore la réunion.

Concernant le bilan de la mise en œuvre des conclusions des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad, le Président a salué l'excellence des relations entre l'Algérie, le Niger et le Tchad, en dépit des tentatives visant à perturber cette harmonie à tous les niveaux. Le Président de la République a ordonné le suivi rigoureux de tous les projets dans les deux pays et la facilitation de toutes les transactions, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la santé et des télécommunications.

Le Président de la République a chargé le Premier ministre de coordonner et de se concerter avec ses homologues du Niger et du Tchad afin de maintenir une cadence efficace, permettant de réaliser des progrès tangibles.

ALGÉRIE-RUSSIE

La Chambre internationale décerne l'Ordre de la diplomatie à Tebboune

La Chambre publique internationale, basée à Moscou (Russie), a décerné au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Ordre de la diplomatie publique, sa plus haute distinction internationale, en reconnaissance de ses efforts constants dans la promotion des valeurs de paix et de dialogue à l'échelle internationale.

L'annonce de l'attribution de cette distinction a été faite par le représentant de la Russie lors de la soirée de clôture de la 12e édition du programme international de l'Inchad (chant religieux) "Hadi Al-Arwah", produit par l'Etablissement public de télé-

vision (EPTV), représenté par la chaîne du Saint Coran.

A cette occasion, le représentant russe a salué, au nom de la Chambre publique internationale, les efforts constants déployés par le président de la République dans "la promotion des valeurs de paix et du dialogue constructif à l'échelle internationale et le développement des relations humaines et économiques de l'Algérie à travers le monde, ce qui lui a valu une place de choix avec des amis fiables et des partenaires stratégiques".

Il a également salué le programme "Hadi Al-Arwah", qui a réuni de jeunes et talen-

teux mounchidine issus du monde musulman, estimant que "ce projet créatif constitue un bel exemple d'une diplomatie qui renforce la position de premier plan de l'Algérie dans les domaines spirituel et créatif".

La Chambre publique internationale est une instance active dans la diplomatie publique et la promotion des partenariats stratégiques à l'échelle mondiale. Elle décerne des prix et distinctions de haut niveau, à l'instar de l'Ordre de la diplomatie publique, attribué à des personnalités et dirigeants internationaux de premier plan en reconnaissance de leurs efforts diplomatiques et humanitaires.

PRESSE INTERNATIONALE

Les positions de Tebboune suscitent un large intérêt

L'entretien périodique accordé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cours duquel il a abordé plusieurs questions nationales, régionales et internationales, a suscité un large intérêt auprès de médias internationaux, arabes et africains, qui ont notamment mis en avant les positions de l'Algérie concernant les développements régionaux et internationaux, en particulier la situation dans la région du Sahel et plusieurs questions liées à la politique étrangère du pays.

L'entretien a été diffusé samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, suscitant un large intérêt et une importante couverture de la part de plusieurs médias internationaux.

La chaîne "Al Jazeera" a ainsi mis en avant sa confirmation que l'Algérie avait envoyé des avions de combat au Niger fin août afin de se tenir aux côtés de l'Etat frère du Niger face à une tentative de coup d'Etat, ainsi que sa description de ce qui s'est produit comme une "provocation" à l'égard de l'Algérie, parallèlement à la visite du Premier ministre nigérien en Algérie.

Le site malien "Jet" a consacré une couverture aux déclarations du président de la République concernant la tentative de coup d'Etat au Niger, mettant en avant sa confirmation de l'envoi d'avions militaires à Niamey et son lien entre la tentative de coup d'Etat et le retour du Premier ministre nigérien, Ali Mohamed Al Amine Zein, d'une visite en Algérie, qualifiant les développements de "provocation". Ces déclarations ont également été largement relayées par des médias d'Afrique de l'Est, à l'instar du site kényan "Kenya News".

La plateforme "Al Araby Al Jadeed" a également rapporté les déclarations du président de la République concernant la création, par certains pays, d'entités et de groupes armés dans la région, ainsi que ses positions sur la situation au Mali.

S'agissant des relations algéro-émiraties, "Al Araby Al Jadeed" a mis en avant l'affirmation par le président de la République que la décision de rompre les relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis était "irréversible", tandis que le journal saoudien "Aajeel" a publié un article intitulé "Tebboune : l'Algérie ne reviendra pas sur sa décision de rompre les relations avec les Emirats", mettant l'accent sur sa confirmation que l'Algérie ne reviendra pas sur cette décision. Sur un autre volet de l'entretien, le quotidien égyptien "Al Shorouk" a évoqué l'affirmation du président de la République selon laquelle "les navires algériens traversent le détroit d'Ormuz sans problèmes", ainsi que son affirmation qu'il n'existe pas de refroidissement dans les relations algéro-russes et que l'Algérie reste attachée aux relations d'amitié qui la lient à la Russie, aux Etats-Unis et à la Chine, tout en "se tenant à équidistance de tous".

BÉCHAR

Elimination d'un narcotrafiquant et saisie de 1660 kg de kif traité

Deux (2) tentatives d'acheminement d'une importante quantité de drogues vers le territoire national ont été déjouées, avec la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité, et un narcotrafiquant a été éliminé, en 3ème Région militaire à Béchar, par

des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts consentis pour la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et la cri-

minalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire en 3ème Région militaire à Béchar, ont déjoué, lors d'une opération de recherche et de fouille, les 1er et 2 octobre 2026, deux tentatives d'acheminement d'une importante

quantité de drogues vers le territoire national", précise la même source.

"Cette opération a permis l'élimination d'un (1) narcotrafiquant, la saisie de 1660 kilogrammes de kif traité et 3 paires de jumelles de jour", ajoute le texte.

ELECTIONS LOCALES

Tebboune appelle les jeunes à se porter candidats massivement

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé les jeunes à prendre les rênes en se portant candidats aux élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), prévues le 28 novembre prochain, et contribuer ainsi à la prise de décision.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a assuré que "le développement de l'action locale passe par le renforcement du rôle de la commune et l'encouragement des citoyens, notamment les jeunes, à participer à la gestion".

Dans ce cadre, le président de la République a insisté sur la nécessité d'élire les candidats les plus qualifiés au sein des as-



semblées locales, eu égard à l'importance que revêt la commune, notamment après l'élargissement des prérogatives qui lui sont dévolues.

A ce propos, le président de la République a déploré la réticence de certains jeunes à se porter candidats, au moment où ils sont appelés à faire preuve de sens des responsabilités et à contribuer à la prise de décision, en s'engageant dans l'action politique, rappelant les différentes mesures prises en faveur des jeunes dans le cadre des échéances électorales, notamment le financement de

leurs campagnes électorales afin de les mettre à l'abri de l'argent corrompu. Par ailleurs, le président de la République a affirmé que "le dialogue avec les partis politiques représentés au Parlement demeure ouvert", les considérant comme "un partenaire essentiel dans la gestion des affaires publiques". En réponse à une question sur les positions exprimées par certaines formations politiques quant à la décision de créer une prison de haute sécurité à Tanezrouft, dans le Grand Sud, réservée aux barons de la drogue, le président de la Répu-

blique a déclaré: "Nous sommes obligés de protéger le citoyen contre ce fléau, d'autant que la drogue, utilisée sous toutes ses formes et en quantités déraisonnables, est devenue un outil de guerre contre l'Algérie". "Ceux qui se trouvent à l'origine de cette guerre hybride sont des saboteurs qui ciblent l'Algérie à travers sa jeunesse", a-t-il ajouté. S'agissant de l'insaturation de la peine de mort pour certains crimes, tels que ceux liés aux incendies volontaires et à l'enlèvement d'enfants, le président de la République a assuré que "quiconque dénonce cette décision doit affronter le peuple algérien". Cette peine est "adoptée par plusieurs pays démocratiques", a-t-il rappelé, précisant qu'elle "ne va nullement à l'encontre de nos traditions et de notre croyance". Et de conclure en affirmant que le droit de l'accusé à la défense et à l'épuisement de toutes les voies de recours est légalement garanti.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE:

«Le succès de la numérisation, une arme contre la corruption»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant le recul significatif de la corruption en Algérie grâce au succès de l'opération de numérisation, devenue une arme puissante dans la lutte contre ce fléau et dans la révélation des pratiques illégales.

Lors de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée sa-

medi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que le phénomène de la corruption en Algérie "a considérablement diminué et n'est plus un phénomène généralisé" grâce à l'introduction de la numérisation, qui a permis de révéler diverses infractions et pratiques illégales.

La numérisation, a-t-il indiqué, a permis de "dénoncer les

manipulations dans divers domaines", à l'instar de celles ayant entaché la procédure de bénéfice du droit au change en devises garanti par l'Etat.

Le président de la République a, par ailleurs, souligné que "le phénomène de corruption devrait être inexistant", menaçant de sanctionner quiconque "se croit plus intelligent que ceux arrêtés pour ce type de pratiques".

Il a, à ce propos, évoqué quelques raisons à l'origine des actes de corruption commis par certaines personnes, relevant qu'un nombre d'entre eux sont "amenés à agir ainsi dans le but d'affaiblir l'Etat et de l'empêcher d'atteindre ses objectifs, à travers des pratiques illégales, notamment en portant atteinte aux réserves de change", soulignant que "l'Etat restera aux aguets face à ces pratiques".

LE CHEF DE L'ÉTAT :

«L'Algérie est très respectée dans le monde»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que l'Algérie reste attachée à sa libre décision dans ses relations internationales et qu'elle est respectée dans le monde en tant que véritable acteur en faveur de la promotion de la paix et de la stabilité régionale.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir, le président de la République a évoqué les relations de l'Algérie avec son environnement régional et son rôle dans le

cadre d'une politique étrangère fondée sur le respect de la

souveraineté des Etats, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, l'attachement à la légalité internationale et la primauté du dialogue et des solutions politiques et paisibles.

Dans ce contexte, le président de la République a souligné que la préservation de la stabilité du Sahel passe par "le développement", précisant que le chaos et le terrorisme se nourrissent de la pauvreté et de l'absence d'institutions étatiques.

Concernant la situation au Niger, le président de la République a indiqué que l'Algérie a envoyé des avions militaires vers ce pays frère après que certaines parties eurent persisté dans leurs manœuvres.

Le Premier ministre du Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, se trouvait en visite en Algérie et était rentré de nuit chez lui avant qu'une tentative de coup d'Etat ne survienne, s'est-il indigné.

"Les choses sont claires, c'est une provocation à notre égard...", a fait observer le président de la République.

S'agissant des relations de l'Algérie avec le Mali, le président de la République a déclaré: "Dans nos relations avec le Mali, nous sommes beaucoup plus proches l'un de l'autre qu'on ne le pense", précisant que "l'Algérie ne s'immiscera pas dans les affaires intérieures de ce pays frère".

A une question sur la de-

mande du président iranien d'effectuer une escale technique de son avion en Algérie, le président de la République a indiqué que "l'Algérie l'accueille, comme elle accueille tout autre président". "C'est ça l'Algérie, fière et souveraine dans sa décision", a-t-il soutenu.

Interrogé sur le passage des navires algériens par le détroit d'Ormuz, le président de la République a indiqué que leur circulation était normale. L'Algérie "n'a de problème avec personne", a-t-il fait observer, avant de préciser que le passage de ces navires signifie que "nous partageons la vision des grandes puissances en matière de stabilité du marché pétrolier".

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « L'Algérie avance vers le point de non-retour dans le développement »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que l'Algérie avançait résolument vers le point de non-retour dans le processus du développement global en faveur duquel il a toujours plaidé, en s'appuyant sur des stratégies claires et précises.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a indiqué que le plan consistait, au cours des prochaines années, à atteindre le "point de non-retour" dans le processus de développement.

Le président de la République a plaidé pour un "développement global et intégré" au profit de toutes les catégories du peuple, estimant que "le développement qui profite à une catégorie au détriment d'une autre et qui engendre pauvreté et ignorance, ne peut pas être un véritable développement".

"L'Etat qui aspire à devenir un Etat développé est celui qui dispose de stratégies de développement à travers l'élaboration de programmes à l'horizon 2030 et 2050", a-t-il fait remarquer. Il a estimé que l'objectif "n'est pas de rester au pouvoir, mais de développer le pays avec l'adhésion de ses citoyens, le peuple étant le fondement", soulignant l'importance d'ancrer la culture de l'alternance au pouvoir, car "malgré la diversité des personnes, l'édifice reste le même et l'objectif demeure unique, à savoir la préservation du pays". A ce titre, le président de la République a fait observer que le processus de développement en Algérie avait atteint un niveau qui exige désormais de tirer profit de l'expertise de son élite et de ses compétences scientifiques établies à l'étranger.

SINISTRÉS DES INCENDIES Près de 1200 milliards de centimes versés au titre des indemnisations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait état de près de 1200 milliards de centimes d'indemnisations effectivement versées aux sinistrés des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a précisé que la valeur des indemnisations effectivement versées au profit des sinistrés des derniers incendies ayant touché certaines wilayas du pays "avoisinait 1200 milliards de centimes". Rappelant que plusieurs de ces incendies étaient "d'origine criminelle", le président de la République a précisé que les méthodes utilisées à cet effet continuent d'être révélées, à l'instar de "l'allumage de feux à distance et la création de foyers d'incendie au moyen de bougies", autant "d'actes purement criminels".

POUVOIR D'ACHAT

Le président Tebboune ordonne des augmentations de salaires

Wassila. B

Le Président Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres. Lors de cette réunion le président a surtout ordonné des augmentations de salaires. Concernant le projet de loi de finances 2027, le Président de la République a ordonné l'inclusion des augmentations de salaires (conformément à ses engagements envers les Algériennes et les Algériens) dans le projet de loi de finances 2027. Le président a ordonné de ne pas introduire de taxe susceptible de porter atteinte au pouvoir d'achat des citoyens, qu'il s'agisse de la classe moyenne ou des personnes à revenus limités. Le projet de loi de finances 2027 a ensuite été adopté.

Cette décision intervient 24 heures après que le président Tebboune, a réaffirmé son engagement quant à la revalorisation des salaires en 2027, soulignant que les augmentations prévues seront inscrites au titre du budget de l'année prochaine. Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a réitéré son engagement quant à la décision relative à la revalorisation des salaires, rappelant avoir affirmé que "le versement de ces augmentations interviendra à partir de 2027", une décision à laquelle il demeure engagé et attaché.

"Je me suis engagé à concrétiser les 53 % restants des augmentations des salaires, et je réitère cet engagement", a-t-il déclaré, précisant que, si les conditions le permettaient, ces augmentations seraient appliquées en une seule tranche ou en deux tranches dans le cas contraire.

Evoquant toujours le volet social, le président de la République a souligné que le pouvoir d'achat et la lutte contre la spéculation illicite constituent une priorité, le citoyen étant au cœur du développement.

Abordant la hausse des prix de certains produits, le président de la République a indiqué que le seul facteur expliquant ce phénomène, constaté par les citoyens, était "la cupidité de ceux qui profitent de la situation", qu'il a qualifiés de "parasites". Il a également relevé que les incendies regrettables ayant touché certaines wilayas du centre et de l'est



du pays en juillet dernier avaient contribué à une baisse de la disponibilité de certains produits. Toutefois, cela "ne justifie en aucun cas une hausse des prix de cette manière", notamment au regard du soutien accordé au secteur agricole, que ce soit le raccordement à l'électricité et à l'eau ou la mise à disposition des engrais.

« Un crime à l'encontre du peuple »

Réitérant son rejet catégorique de la spéculation illicite, le président de la République a révélé que "d'après les premières investigations, la majorité des agriculteurs n'étaient pas à l'origine de la hausse des prix", affirmant que ces pratiques constituent "un crime à l'encontre du peuple et que le Gouvernement y fera face".

Le président de la République a également rappelé que l'Algérie avait déjà connu de tels pratiques par le passé, notamment durant la période de la +Issaba+ (bande), avant de mettre en garde en ces termes: "Quiconque porte atteinte au peuple porte atteinte à ma personne".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Etat œuvrera inlassablement à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que l'économie algérienne repose sur des bases solides lui permettant de réaliser de bons niveaux de croissance.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le président de la République a indiqué qu'un "PIB de 400 milliards de dollars est envisageable à la fin de 2026 ou au cours du premier trimestre de 2027, et il est même possible de dépasser ce chiffre, comme le confirme le Fonds monétaire international".

Cette perspective s'explique par "la dynamique de l'investissement, qui se concrétise à travers des milliers de projets à l'échelle nationale ainsi que par la valorisation du potentiel de plusieurs secteurs", a-t-il dit, faisant remarquer que le taux de croissance réalisé par l'économie nationale était supérieur à celui enregistré dans certains pays européens et méditerranéens.

Cette dynamique est le fruit du rétablissement de la confiance des investisseurs dans l'économie nationale, grâce au climat d'investissement et aux mesures incitatives mises en place par l'Etat dans ce domaine, a ajouté le président de la République, insistant sur la nécessité de renforcer les capacités et de tirer parti de ces avantages de manière rationnelle.

Dans ce contexte, le président de la République a annoncé la signature, dans les prochains jours, d'un décret permettant d'organiser le guichet unique "de manière à identifier le projet d'investissement et ses besoins en matière de foncier", en vue de "parvenir à un équilibre dans la répartition des projets entre les wilayas".

Il a, dans ce cadre, expliqué que le travail en cours permettra de garantir un "revenu annuel stable" en devises d'au moins 50 milliards de dollars, grâce à l'industrie automobile, aux mines, à l'intégration du fer dans l'industrie nationale et à l'intégration des puces électroniques dans la fabrication locale des équipements électriques et électroménagers.

Après avoir rappelé que l'Algérie œuvrait à augmenter ses recettes hors hydrocarbures, le président de la République a assuré que les hydrocarbures conserveront leur importance, notamment à la lumière de la poursuite des opérations de prospection et d'exploration pétrolières et des efforts visant à attirer de "grandes" compagnies internationales.

Dans le même sillage, il a affirmé que tous, y compris le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), attestent que l'Algérie est "un Etat responsable, à qui l'on ne peut reprocher aucune imprudence sur le marché pétrolier" et que "lorsqu'un consensus se dégage, l'Algérie y adhère afin de contribuer à atténuer l'impact des événements à l'origine des fluctuations du marché pétrolier mondial".

Concernant la hausse enregistrée dans les prix de certains produits, le président de la République a expliqué qu'elle était due à la cupidité de certains commerçants, notamment ceux qui bénéficient de subventions, assurant que l'Etat poursuit sa démarche visant à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers la lutte contre la spéculation, notamment sur les produits subventionnés.

EDITO

Wassila. B

Lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux, le président Abdelmadjid Tebboune a abordé avec franchise la question brûlante de la hausse des prix et du pouvoir d'achat des Algériens. Face à cette problématique qui touche directement le quotidien des citoyens, le chef de l'Etat n'a pas éludé ses responsabilités. Il a tenu un discours de vérité, distinguant les causes objectives de cette flambée (les feux de forêt de l'été dernier ayant impacté la production agricole) des pratiques inacceptables de spéculation qui, elles, relèvent de la pure cupidité. En dénonçant « un crime contre le peuple », commis par les spéculateurs, le président a placé la protection du citoyen au cœur de ses priorités. Cette prise de parole intervient dans un contexte où les préoccupations sociales sont devenues la première attente des Algériens. Elle marque ainsi une volonté claire de répondre aux urgences du quotidien plutôt que de s'en tenir à des

considérations lointaines.

Le premier engagement présidentiel est celui de la rigueur face aux pratiques spéculatives. M. Tebboune a été catégorique : « Celui qui faute, qu'il assume. » Cette fermeté se justifie d'autant plus que l'Etat a massivement soutenu le secteur agricole, à travers des subventions sur l'électricité, le gasoil, l'eau et les engrais. Il est donc inacceptable que certains profitent de « moments d'inattention pour sortir comme des parasites » et imposent des hausses injustifiées, alors même que les premiers responsables identifiés ne sont pas les agriculteurs eux-mêmes. La lutte contre la spéculation devient ainsi un impératif moral et économique, au service de la justice sociale.

Le second engagement est celui de l'action immédiate. Le président a donné des instructions claires au gouvernement pour que les prix reviennent à la normale dès le lendemain de son intervention. Cette réactivité témoigne d'une volonté politique de ne pas laisser la situation se dégrader davantage.

Spéculation :

la réponse ferme du président Tebboune

Car au-delà de la conjoncture, l'objectif affiché est bien plus ambitieux : parvenir, à l'horizon fin 2027, à rehausser encore le pouvoir d'achat des Algériens. Il s'agit là d'une vision à long terme qui dépasse le simple traitement symptomatique de la hausse des prix pour s'attaquer aux racines structurelles du problème. Le chef de l'Etat a su garder la mesure dans son propos, reconnaissant que « le citoyen a raison de se plaindre » tout en mettant en garde contre les exagérations et les tentatives de manipulation visant à « agiter une partie de la rue ». Cette position équilibrée, qui refuse à la fois l'inaction et l'alarmisme, dessine une gouvernance responsable. Les deux engagements pris par le président Tebboune — sévir contre les spéculateurs et faire baisser les prix immédiatement — constituent une réponse concrète à une préoccupation légitime du peuple algérien. Leur mise en œuvre effective sera le véritable test de cette promesse : celle de préserver la dignité du citoyen et de faire du développement une réalité partagée.

Sud-Liban Intensification des frappes sionistes dans plusieurs régions

Les attaques sionistes contre le Liban se sont poursuivies dimanche, avec des frappes aériennes, des tirs d'artillerie ainsi qu'avec une opération de dynamitage, continuant ainsi de violer l'accord de cessez-le-feu, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

Selon l'agence, l'armée sioniste a mené une opération de dynamitage à la périphérie de la

localité de Baraachit, dans le district de Bint Jbeil, au moment où son aviation a mené une frappe sur le village de Kfar Tebnit, dans le district de Nabatiyeh.

Le village de Mansouri a été, lui aussi, la cible de tirs d'artillerie intermittents provenant des positions de l'occupation sioniste à Al-Bayyada et Tayr Harfa, situées dans la zone occupée au sud de Tyr.

Cette nouvelle série d'attaques intervient alors que les opérations militaires sionistes se poursuivent dans plusieurs secteurs du Sud du Liban, dans un contexte de tensions persistantes dans la région.

Ces attaques interviennent également alors que des mises en garde se multiplient contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

SOUDAN

**2.800
déplacés
en une
journée
dans l'État
du Nil Bleu**



Quelque 2.800 personnes ont fui 10 villages de l'État du Nil Bleu, dans le sud-est du Soudan, en une seule journée, dans un contexte de détérioration de la sécurité, a déclaré dimanche l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'agence onusienne a souligné, dans un communiqué, que ses équipes sur le terrain estimaient que 560 ménages, soit 2.800 personnes, avaient été déplacés de plusieurs villages de la localité de Wad al-Mahi et transférés vers la localité d'Al-Roseires, dans l'État du Nil Bleu.

Les villages touchés sont Miri, Jabal Nimr, Abu Qudaf, Bashkarkat, Ab Jankour, Makla, Matangiya, Jabal al-Nour, Menza et Manshiling, précise le communiqué.

La situation demeure "tendue et instable", a indiqué l'agence onusienne, ajoutant qu'elle suivait de près l'évolution de la situation.

Jeudi, l'OIM avait signalé que 7.000 personnes supplémentaires, représentant 1.400 ménages, avaient fui quatre villages de Wad al-Mahi en une seule journée en raison de l'insécurité.

Le mois dernier, l'agence onusienne avait, en outre, déclaré que 99.277 personnes avaient été déplacées dans l'État du Nil Bleu entre le 11 janvier et le 23 août de cette année.

L'État a connu une escalade militaire ces derniers jours, les Forces de soutien rapide (FSR) et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, un groupe allié, ayant lancé des attaques dans plusieurs zones.

La crise humanitaire au Soudan s'est aggravée dans le contexte du conflit entre l'armée et les FSR, qui a débuté en avril 2023.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon les estimations de l'ONU et de la communauté internationale.

FRANCE

Une nouvelle mobilisation annoncée pour le 6 octobre



La Confédération générale du travail (CGT) a appelé dimanche à rejoindre la mobilisation prévue mardi 6 octobre en France aux côtés des lycéens, des étudiants et des personnels de l'éducation, dans un contexte marqué par l'élargissement de la contestation sociale et les tensions autour du projet de budget de l'État pour 2027.

Dans un communiqué, la CGT a annoncé qu'elle serait "aux côtés des lycéens et des personnels de l'éducation, mobilisés le 6 octobre", appelant ses organisations à rejoindre les manifestations prévues à travers le pays et à organiser la mobilisation, notamment par la grève dans les secteurs où des préavis ont été déposés.

Le syndicat a notamment ap-

pelé les salariés du secteur de l'énergie à faire grève mardi, tandis que plusieurs organisations syndicales de l'éducation, dont la Fédération syndicale unitaire (FSU), Solidaires et SUD-Education, ont également appelé à la grève et aux manifestations le même jour.

La mobilisation lycéenne, déclenchée à la mi-septembre en région parisienne, s'est depuis étendue à plusieurs régions françaises.

Les revendications portent notamment sur le manque d'enseignants et de personnels, les classes surchargées, les conditions d'études et l'état des établissements.

Selon les autorités françaises, citées par des médias, plus de 5.000 interpellations ont été ef-

fectuées la semaine dernière, dont 85 % concernaient des mineurs. Plus de 170 élèves et 65 membres du personnel auraient par ailleurs été blessés depuis le début du mouvement.

La CGT avance, pour sa part, un bilan de près de 3.000 lycéens et étudiants interpellés et de 170 jeunes blessés ainsi que des personnels.

L'élargissement de la contestation intervient dans un contexte de tensions autour du projet de budget de la France pour 2027, présenté jeudi dernier en Conseil des ministres. Le gouvernement prévoit un effort de redressement de 54 milliards d'euros, dont 43 milliards d'euros de mesures nouvelles, afin de ramener le déficit public à 5 % du PIB en 2027 contre une prévision

de 5,4 % en 2026.

Selon le ministère de l'économie, le projet prévoit notamment une maîtrise renforcée des dépenses publiques ainsi que des mesures concernant les retraites, la santé, les prestations sociales et certaines dépenses de l'État. La CGT, qui avait déjà participé à la mobilisation de la fonction publique du 29 septembre, dénonce, de son côté, un projet budgétaire qu'elle juge contraire aux revendications exprimées lors des précédentes journées de mobilisation.

Elle affirme que plus de 300.000 agents avaient participé à cette journée à travers le pays.

Ces orientations budgétaires alimentent les critiques des organisations syndicales, qui contestent notamment les mesures d'économies et leurs conséquences sur les services publics et le pouvoir d'achat.

La journée du 6 octobre doit ainsi constituer un nouveau rendez-vous de la mobilisation sociale, avec une convergence annoncée entre les revendications de la jeunesse, celles des personnels de l'éducation et celles portées par les organisations syndicales sur les questions sociales et budgétaires.

Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, la France s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques, faisant même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes".

ITALIE

Un violent incendie ravage un camping dans le nord du pays

Des pompiers allemands en vacances ont aidé à maîtriser un grave incendie dimanche dans un camping du lac de Garde (nord de l'Italie), qui a fait au moins un blessé, ont indiqué les pompiers locaux et le président de la région.

Dans le camping Bella Italia de Peschiera

del Garda, près de Vérone, "20 bungalows, plusieurs voitures et une partie de la végétation environnante ont été touchés" par le feu, ont indiqué les pompiers, dans un communiqué. "Une personne a été brûlée et a immédiatement été prise en charge par le personnel médical", mais "le feu est sous contrôle", ont

précisé les pompiers. Le président de la Vénétie Luca Zaia a évoqué sur les réseaux sociaux "plusieurs blessés". "Parmi ceux qui se sont mobilisés ce matin pour aider, il y a aussi quatre pompiers allemands" de Dietzenbach (ouest de l'Allemagne), "en vacances à Peschiera del Garda", a précisé Luca Zaia.

HALTÉROPHILIE

Mostaganem accueille un stage national dédié aux arbitres



La Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH) organise à partir du dimanche et jusqu'au mardi à Mostaganem, un stage national de formation pour les arbitres de la discipline. Ce stage auquel participent de nombreux arbitres issus de différentes wilayas du pays, coïncide avec la tenue des Championnats arabe et africain d'haltérophilie, prévus à Mostaganem du 5 au 13 octobre courant. Il est encadré par l'expert international Milan Mihailovič, ajoute la même source. Cette formation vise à renforcer et à développer le système national d'arbitrage et à améliorer le niveau des arbitres, notamment à travers la prise de connaissance des dernières mises à jour et modifications adoptées par la Fédération internationale d'haltérophilie. Ce stage constitue également une importante étape de formation destinée à harmoniser les connaissances et à développer les compétences, contribuant ainsi à améliorer le niveau de l'arbitrage national et à l'aligner sur les normes internationales, souligne la même source.

SAUT D'OBSTACLES

Bouakkaz Takieddine triomphe au Grand Prix deux étoiles

Le cavalier Bouakkaz Takieddine, représentant la ferme équestre "Zahraya" d'Alger, a remporté le Grand Prix deux étoiles, comptant pour la première semaine du concours national de saut d'obstacles, clôturé samedi soir au centre hippique "Haras Elégance" de Tipaza.

Montant "Cornelyse", Bouakkaz Takieddine s'est imposé en réalisant un parcours sans faute sur des obstacles de 1,35 m, devançant le jeune cavalier Ferradj Younes Mohamed Yaakoub, du club hippique "Haras Elégance" de Tipaza, qui montait "Ipanema Danfer", et Boudali Mahfoud, de la Jeunesse sportive de Tixeraine, avec "Horizon de Beaulieu".

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a réuni une trentaine de cavaliers

seniors de 2e degré, accompagnés de chevaux âgés de six ans et plus, offrant un spectacle de qualité aux passionnés du hippisme. Dans le Grand Prix juniors (1,25 m), la victoire est revenue à Boutrik Islam, du club "Haras Elégance", tandis que le Grand Prix cadets (1,20 m) a été remporté par le jeune Akrem Zouiqueche, représentant le club hippique Mitidja de Blida.

Au total, 14 épreuves, dont trois Grands Prix, ont été disputées lors de cette compétition, qui a réuni plusieurs des meilleurs couples cavalier-cheval du pays.

Les spécialistes présents ont relevé un niveau technique "appréciable" tout au long des différentes épreuves.

Cette compétition constitue une étape importante dans la préparation des cavaliers

en prévision du Championnat d'Algérie, toutes catégories confondues, prévu fin octobre au centre équestre de l'Etrier Oranais, ainsi que de la Coupe d'Algérie 2026, prévue début novembre au centre équestre "L'Ecurie Sétienne".

Organisé durant trois jours par le club hippique "Haras Elégance" de Tipaza, en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, cet événement sportif a réuni 250 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors, représentant différents clubs équestres nationaux.

La cérémonie de clôture a été marquée par la remise des récompenses aux lauréats, en présence de responsables de la Fédération équestre algérienne et d'anciens cavaliers.

CAN-2026 DE FUTSAL

Le sélectionneur national dévoile sa liste de 14 joueurs



Le sélectionneur de l'équipe nationale de futsal, Nouredine Benamrouche, a retenu 14 joueurs pour prendre part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), qui se déroulera du 12 au 21 octobre, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), dimanche.

Versée dans le groupe A, la sélection algérienne disputera son premier match face au Maroc, le lundi 12 octobre (20h00), puis face à la Libye, le mercredi 14 octobre (17h00), avant de terminer face à la Zambie, le vendredi 16 octobre (20h00).

Le groupe B est composé de

l'Egypte, de l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie.

L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février,

puis succès 7-1 à Oran, le 8 février.

La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 12 au 21 octobre prochain, avec l'ambition pour la sélection algérienne de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

Liste des joueurs convoqués :

Samyr Teffaf (Garges Djibson), Si Chaib Wassim (Paris Acasa), Bessa Amar (Paris Acasa), Abderaouf Djelloul (Al Hilal BBA), Takjerad Azzedine (Toulouse Met Futsal), Haddad Moussa (Paris Acasa), Hamad Mathieu (Les Artistes Futsal), Djebani Abdelhak (Al Hilal BBA), Si Chaib Ali Skender (Paris Acasa), Bentout Biele (Avion Futsal), Bakkioui Soufian (Bouiraza Futsal Team), Walid Riache (CF El Kseur), Beterki Walid (Vaulx En Velin Futsal), Ait Hamadouche Rayane (MC El Bayadh).

Entraîneur : Nouredine Benamrouche.

TENNIS DE TABLE

Tania Morice s'illustre en Égypte avec une médaille d'argent

La pongiste algérienne Tania Morice a décroché la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 17 ans (U17), lors du tournoi international "WTT Youth Contender" de tennis de table, qui s'est clôturé au complexe Hassan-Moustafa en Egypte.

La jeune internationale a réalisé un parcours remarquable jusqu'en finale, marqué notamment par trois victoires, avant de s'incliner face à la Russe Alexandra Boukova sur le score de 3-1.

La joueuse algérienne s'était imposée sur sa route vers la finale contre les Russes Yaroslava Terekhova (3-1) et Veronika Kondratenko (3-0), puis la Kazakhe Maria Lukyanova (3-1). Cette nouvelle performance démontre la progression de la jeune étoile montante algérienne, déjà sacrée championne d'Afrique U19 cette année au Ghana. Elle confirme aussi son statut de grand espoir du tennis de table arabe et africain.

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN U23

L'Algérie et l'Afrique du Sud se neutralisent (1-1) en amical

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23), s'est neutralisée avec son homologue sud-africaine 1-1 (mi-temps : 1-1), en match amical disputé dimanche à Bloemfontein, dans le cadre des préparatifs en prévision du deuxième tour préliminaire des qualifications de la CAN-2027 de la catégorie, prévu en novembre prochain.

Les Sud-Africains ont ouvert le score sur un but marqué contre son camp par Faïz Belgourai (33'), avant que le sociétaire du MC Alger, Ben Ahmed Kohili n'égalise deux minutes plus tard (35').

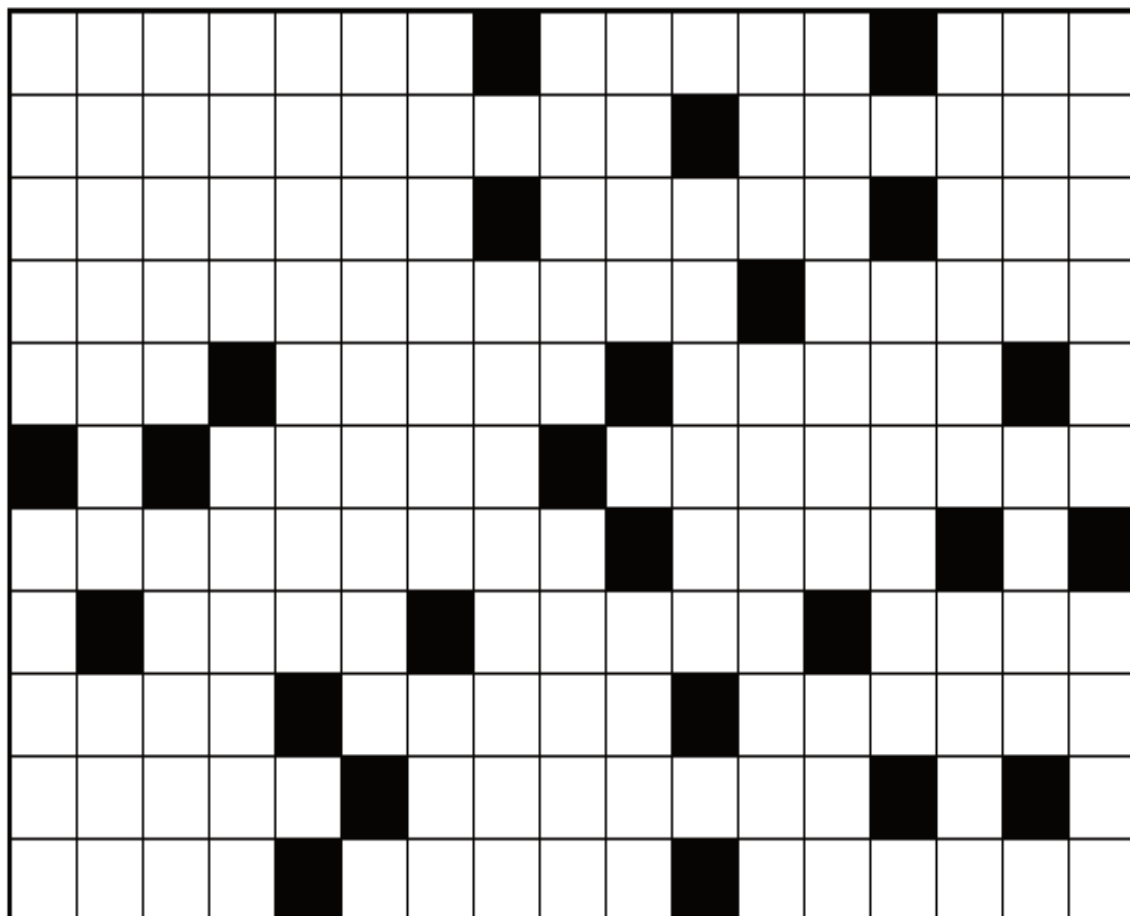
Lors de la première opposition, disputée jeudi au même stade, l'Afrique du Sud s'est imposée (3-1). Les Algériens ont ouvert la marque grâce à Yanis Senhadji (44'), avant que les Sud-Africains ne réagissent en seconde période par Quwan Plaatjies (48'), Nhlanhla Gasa (53') et Faiz Abrahams (72').

Pour cette double confrontation, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a fait appel à 24 joueurs.

Avant de rallier l'Afrique du Sud, la sélection algérienne avait bouclé la semaine dernière son premier stage entamé à Alger le 21 septembre, dans le cadre de son programme de préparation en prévision des futures échéances. L'Algérie sera opposée, lors du deuxième tour des qualifications de la CAN-2027, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et Eswatini.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



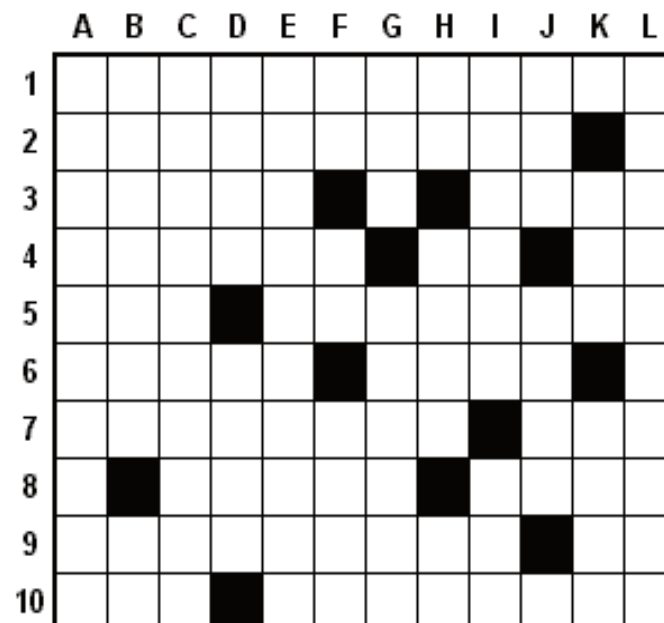
- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AMI	ELLE	AMPLE	ALISES	EROSIVE	ATELIERS	DEBOISEES
CRU	ERES	BOUDE	AXERAS	EXEMPLE	ATERMOIE	NERVEUSES
LIE	ETAI	CRISE	CRAMEE	MENEREZ	RASERAIS	
MAS	ETES	DEGRE	FOREES	PECHANT		
OSE	GRUE	FERME	ROSIER	POILERA		- 10 -
RIT	HELE	FINAL	STATUE	RIANTES		ARRETERAIT
TRI	LIER	FOURS	USINES	TRAITRE		
OREE	MAMAN	ZEBRES				
RAMA	METAL					
ROLE	NASSE					- 11 -
SENE	PAPAL					ASSERVIRAIT
UNES	RIDES					



Réponse : le t



Mots croisés



Horizontalement

- 1 - C'est peut-être un bon fétiche
- 2 - Fermées par un couvercle
- 3 - Suçoter - Dignitaire religieux
- 4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
- 5 - Immensité - Lançai une vedette
- 6 - Os de mérrou - Inscris
- 7 - Exceptionnellement - Très peu couverte
- 8 - Outil de bouif - Défalquer
- 9 - Axées - Largeur de papier
- 10 - Entrés dans la famille - Eprouverez

Verticalement

A - Quelle course !
B - Procèdera - Ile atlantique
C - Dégagerais
D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
E - Anéantissement
F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
G - Fait très vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
I - Interpelait - Se décide
J - Lanceuse de fusées - Devine
K - Prit un autre ton - Rivière africaine
L - Ramèneriez une activité

Sudoku

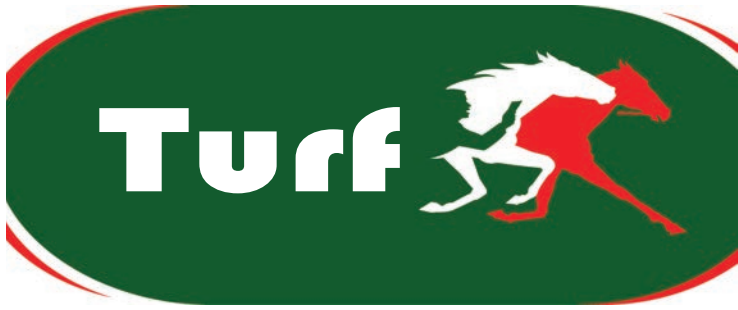
	7		5	3	2	1	8	6
3		8	6		7	5	4	2
	6	2	4		1			
	3	1	8		9		5	4
6	5		7		3			1
		7		1	5		9	
		3	9				6	
8	9	5	1	2	6	4		7
7	2	6	3			9		8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

10	G	R	E	O	N	S		L	A	S			S	O	
9	N			T	C	H	A	D	O	R	E			E	N
8	I	S	A	V	I	R	U	S			E	E	S		
7	N	S	A	V	I	R	E	S			V	I	N	S	
6	V	A	R	I	D	E	S		C	I	R	A	I		
5	V	A	R	E	T	I	R	A	D	E			A	I	
4	V	A	R	A	C	T	A	S	T	I	N	E	C	A	T
3	R	E	G	A	T	A	S	T	I	N	E	C	A	T	I
2	A	P	E	R	I	T	I	V	E	I			A	L	
1	C	O	N	T	R	E	V	E	R	I	J	K	L	E	
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	E		

6	8	5	7	3	9	2	1	4
1	7	2	4	5	8	9	3	6
3	9	4	6	2	1	7	8	5
9	5	7	8	6	2	1	4	3
4	6	8	1	7	3	5	2	9
2	1	3	5	9	4	6	7	8
7	3	9	2	8	6	4	5	1
8	2	1	9	4	5	3	6	7



Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 189

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - BASSIL

AB. AIDA 56 kg

02-05-2025 1.500 m 4ème

AB. AIDA 57 kg 12 pts

01-04-2026 1.000 m 1er T.N.C

MS. AIDA 55 kg 15 pts

05-04-2026 1.200 m 8ème

S. BENYETTOU 55 kg 12 pts

15-04-2026 1.300 m 9ème

MS. AIDA 57 kg 16 pts

13-09-2026 1.300 m 7ème

MS. GUEHIOUCHE 58 kg 12 pts

Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de ses dernières tentatives.

Conclusion : A revoir.

2 - HEB ERIH

MS. AIDA 57 kg

19-10-2025 1.100 m 1er T.N.C

MS. AIDA 57 kg 15 pts

30-11-2025 1.600 m 16ème

MS. AIDA 56 kg 18 pts

30-03-2026 1.400 m 2ème

AB. AIDA 57 kg 13 pts

13-04-2026 1.500 m 2ème

F. CHAABI 57 kg 12 pts

28-09-2026 1.100 m 1er T.N.C

MS. AIDA 57 kg 12 pts

Il ne va pas avoir de difficultés

pour négocier une place honorable avec MS. Aida.

Conclusion : Une priorité.

3 - HOULOUAT EL MESK

S. BENYETTOU 55 kg

24-12-2025 1.300 m 7ème

S. BENYETTOU 55 kg 14 pts

19-04-2026 1.400 m 11ème

B. TARCHAG 55 kg 12 pts

20-08-2026 1.200 m 1ère T.N.C

S. BENYETTOU 55 kg 12 pts

13-09-2026 1.300 m 2ème

S. BENYETTOU 55 kg 12 pts

26-09-2026 1.600 m 8ème

D. BOUBAKRI 51 kg 10 pts

Ses grandes capacités lui donnent une chance sérieuse pour jouer les premiers rôles.

Conclusion : Une priorité.

4 - FEMINA

A. KOUAOUCI 55 kg

22-02-2026 1.200 m 9ème

CH. ATALLAH 55 kg 12 pts

13-03-2026 1.300 m 6ème

AB. AIDA 56 kg 12 pts

22-03-2026 1.100 m 2ème

MS. AIDA 54 kg 13 pts

05-04-2026 1.200 m 2ème

MS. AIDA 55 kg 12 pts

03-05-2026 1.100 m 7ème

MS. AIDA 54 kg 12 pts

Le changement de monte lui est favorable pour prétendre à un accessit dans ce genre de course.

Conclusion : Une possibilité.

5 - MESK EL ARAB

MS. GUEHIOUCHE 55 kg

20-09-2026 1.000 m 1er T.N.C

MS. GUEHIOUCHE 55 kg 15 pts

Il s'est bien comporté lors de son premier pas. Sa participation à l'arrivée est assurée sur 1.100m.

Conclusion : Une priorité.

6 - RIMEL EL JANOUUB

SH. BENYETTOU 54 kg

19-01-2026 1.400 m 5ème

A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts

25-01-2026 1.300 m 14ème

A. KOUAOUCI 55 kg 15 pts

24-08-2026 1.000 m 8ème

AB. ATALLAH 54 kg 13 pts

30-08-2026 1.000 m 3ème

AB. ATALLAH 54 kg 13 pts

13-09-2026 1.300 m 6ème

AB. ATALLAH 54 kg 12 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: Riha - Pur-Sang arabe

Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
R. BOURMEL	1 BASSIL	AB. AIDA	56	7	ML. GUEHIOUCHE
F. LAZREG	2 HEB ERIH	MS. AIDA	56	3	PROPRIETAIRE
S. SIDI ATMANE	3 HOULOUAT EL EL MESK	S. BENYETTOU	55	12	S. BENYETTOU
R. BOURMEL	4 FEMINA	A. KOUAOUCI	55	4	ML. GUEHIOUCHE
R. BOURMEL	5 MESK EL ARAB	MS. GUEHIOUCHE	55	10	ML. GUEHIOUCHE
T. BENSAID	6 RIMEL EL JANOUUB	SH. BENYETTOU	54	5	PROPRIETAIRE
Z. MIMI	7 MANDARINA	F. CHAABI	54	2	PROPRIETAIRE
F. LAIDOUNI	8 JAMOUHI	O. CHEBBAH	54	9	A. CHEBBAH
T. BENSAID	9 AMIRET ERIF	AH. CHAABI	52	11	PROPRIETAIRE
HARAS ROMH ERIF	10 GAMRET EL DJANOUB	D. BOUBAKRI	52	8	A. BENGANA
T. DLIH	11 RISTA	T. KOUAOUCI	51	1	PROPRIETAIRE
ABM. ZIDI	12 AYA DERNANI	JJ/ R. DJAIET	48	6	PROPRIETAIRE

Le parcours du jour lui est favorable

pour se défendre avec son jockey habituel.

Conclusion : Une priorité.

7 - MANDARINA

F. CHAABI 54 kg

05-04-2026 1.200 m 12ème

B. TARCHAG 56 kg 12 pts

19-04-2026 1.400 m 12ème

AB. SID 51 kg 12 pts

03-05-2026 1.100 m arrêtée

A. HEBRI 54 kg 12 pts

13-09-2026 1.300 m 10ème

B. TARCHAG 56 kg 12 pts

27-09-2026 1.100 m 7ème

R. BAGUIRA 54 kg 14 pts

Elle n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.

Conclusion : A revoir.

8 - JAMOUHI

O. CHEBBAH 54 kg

27-09-2026 1.100 m 1er T.N.C

O. CHEBBAH 54 kg 14 pts

Il ne va pas avoir de difficultés

pour jouer les premiers rôles de ce prix.

Conclusion : Une priorité.

9 - AMIRET ERIF

AH. CHAABI 52 kg

24-08-2026 1.000 m 11ème

F. CHAABI 51 kg 13 pts

30-08-2026 1.000 m 2ème

AB. AIDA 54 kg 13 pts

Elle aura une chance pour se défendre malgré son changement de monte sur 1.100m.

Conclusion : Une possibilité.

10 - GAMRET EL DJANOUB

D. BOUBAKRI 52 kg

19-08-2026 1.000 m 2ème

D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts

23-08-2026 1.400 m retirée

D. BOUBAKRI 50 kg 13 pts

29-08-2026 1.400 m 2ème

D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts

07-09-2026 1.100 m 2ème

MS. AIDA 54 kg 12 pts

Elle demeure compétitive pour un accessit dans cette épreuve. A retenu en priorité d'autant qu'elle va partir une nouvelle fois avec D. Boubakri.

Conclusion : Une priorité.

11 - RISTA

T. KOUAOUCI 51 kg

06-02-2026 1.000 m 4ème

JJ/ R. DJAIET 52 kg 12 pts

02-03-2026 1.200 m 7ème

JJ/ R. DJAIET 52 kg 12 pts

08-03-2026 1.000 m 6ème

JJ/ R. DJAIET 54 kg 12 pts

22-03-2026 1.100 m 6ème

JJ/ R. DJAIET 52 kg 13 pts

19-04-2026 1.400 m 10ème

I. GRAOUI 57 kg 12 pts

Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable malgré son changement de monte sur 1.100m.

Conclusion : A revoir.

12 - AYA DERNANI

JJ/ R. DJAIET 48 kg

30-08-2026 1.000 m 13ème

CH. ATALLAH 54 kg 13 pts

06-09-2026 1.200 m 8ème

AH. CHAABI 54 kg 15 pts

20-09-2026 1.000 m 11ème

AH. CHAABI 54 kg 15 pts

27-09-2026 1.100 m 11ème

A. KOUAOUCI 55 kg 14 pts

Ses premiers pas aux courses hippiques ne plaident pas en sa faveur.

Conclusion : A revoir.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

3 - 2 - 8 - 5 - 10

Possibilités: 6 - 9

Champ F : 3 - 2 - 8 - X

Champ F : 3 - 2 - X - 5

Champ D : 3 - 2 - X - X

3 - 2 - 5 - 8 - 10 - 6

PARI QUINTE

3 - 2 - 8 - 5 - 10 - 6

Possibilités: 9 - 4

Champ F : 3 - 2 - 8 - 5 - X

Champ F : 3 - 2 - 8 - X - 10

Champ D : 3 - 2 - 8 - X - X

3 - 2 - 5 - 8 - 10 - 6 - 9



Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de M'Sila
Samedi 03/10/2026

Paris QUARTE-QUINTE

6 - 9 - 8 - 12 - 4 / R. 3

QUARTE

G: 600 DA P: 60 DA T: 30 DA

QUINTE

G: 36.000 DA P: 1.200 DA Q: 120 DA